

DOSSIER DE PRESSE

mercredi
25
octobre
2023

©Mouvement Perpétuel



Comment se déplace-t-on sur le territoire de Caen la mer ?

**Les résultats de l'enquête mobilités
dans le Calvados**



Comment se déplace-t-on sur le territoire de Caen la mer ?

Les résultats de l'enquête mobilités dans le Calvados

DOSSIER DE PRESSE - SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

I. RAPPEL DES GRANDS PRINCIPES DE L'ENQUÊTE	2
- Le contexte de l'enquête	2
- Une communauté d'intérêt traduite dans un large partenariat	2
- Le périmètre d'enquête : le Département du Calvados	2
- Les enjeux	3
- Les objectifs	4
II. LES MODALITÉS DE RÉALISATION	5
- Une méthodologie standard	5
III. LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	5
IV. LES RESULTATS DE L'ENQUÊTE	6
- Une légère baisse de la motorisation	6
- L'essor du vélo	6
- L'enquête en semaine	6
- L'enquête weekend	7
V. ANNEXES	9
- L'enquête mobilité 2022 en chiffres	9
- La carte du périmètre d'enquête	9
- Les chiffres clés de l'enquête	9

I. RAPPEL DES GRANDS PRINCIPES DE L'ENQUÊTE

2

Le contexte de l'enquête

De février à mai 2022, sur la base du volontariat, à domicile ou par téléphone, les Calvadosiens ont été interrogés sur leurs pratiques de déplacements, au cours d'une vaste enquête déployée sur l'ensemble du département. Au total : plus de 10 453 personnes interviewées.

Réalisée par Caen la mer en partenariat avec l'Etat, la Région, le Département, le CEREMA et l'agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, cette enquête fait suite à celle organisée en 2011.

La comparaison entre leurs résultats, à dix ans d'intervalle, permet d'apprécier les évolutions des déplacements réalisés dans le Calvados, et plus particulièrement sur le territoire de Caen la mer.

Une communauté d'intérêt traduite dans un large partenariat

Cette initiative de Caen la mer, Autorité Organisatrice de la Mobilité, s'explique par la nécessité d'actualiser les connaissances en matière de mobilité sur le territoire du Calvados.

C'est pourquoi, l'opération a rassemblé, autour de la maîtrise d'ouvrage assurée par Caen la mer :

- l'Etat ;
- la Région Normandie ;
- le Département du Calvados.



Le périmètre d'enquête : le Département du Calvados

Le périmètre de l'Enquête Mobilité 2022 (EMC2) est identique à celui de la première enquête réalisée en 2011 (qui s'appelait alors Enquête Déplacements Grand Territoire - EDGT), dont la méthodologie et les standards le sont également.

Cette reconduction, à périmètre égal, permet de procéder à des comparaisons fiables. Il regroupe la totalité des 538 communes du département du Calvados, représentant 694 000 habitants. Au total, environ 12 160 personnes ont été interrogées.

LES SPÉCIFICITÉS LOCALES : 4 ENQUÊTES EN 1

La base d'une Enquête Mobilité consiste à recenser et décrire tous les trajets réalisés, durant la semaine et hors vacances scolaires, par les habitants de plus de 5 ans d'un territoire, et ce quels que soient les motifs et les modes de déplacement utilisés (marche, deux roues, transports en commun). A cette enquête de base ont été ajoutés des questionnaires complémentaires afin de prendre en compte des problématiques spécifiques liées au territoire de Caen la mer :

- **une enquête week-end** pour analyser de façon plus précise, les déplacements de loisirs et d'achat spécifiques résultant de l'attractivité du littoral d'une part, et de mieux appréhender les nouvelles pratiques de consommation des ménages, d'autre part ;
- **une enquête web**, à l'échelle de la communauté urbaine, concernant les problématiques locales transversales en matière de mobilité, d'urbanisme et d'habitat ;
- **un focus sur les déplacements de semaine** de la population étudiante des résidences universitaires de Caen, qui représentent 20 % de la population de la ville.

I. RAPPEL DES GRANDS PRINCIPES DE L'ENQUÊTE

Les enjeux

Actualiser les données issues de la dernière Enquête de ce type réalisée sur notre territoire

En 2010-2011, une première Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT) a été réalisée sur le territoire du Calvados par le groupement composé de Viacités, ancienne autorité organisatrice des mobilités sur le ressort territorial de Caen la mer, le Département du Calvados et le Syndicat Mixte de Caen-Métropole. Cette étude portant sur 7 500 ménages et 50 000 déplacements a contribué à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques du territoire, au premier rang desquelles le PDU 2013 de Caen la mer, ainsi que la révision du SCoT. Depuis 10 ans, les modes de vie et les pratiques de mobilité ont évolué. Forte de cette expérience et consciente de la valeur de l'exploitation des données issues d'une Enquête de Mobilité Certifiée CEREMA (EMC², nouvelle appellation des EMD-EGDT), Caen la mer, désormais Autorité Organisatrice de la Mobilité, a souhaité réaliser une nouvelle enquête de mobilité afin d'objectiver les pratiques de déplacements à l'échelle de son territoire, mais aussi mesurer les évolutions des pratiques.

Améliorer les déplacements dans le département

Les collectivités doivent répondre aux nouveaux besoins de déplacements de leurs concitoyens et organiser des transports adaptés à la réalité du fonctionnement des bassins de vie.

Depuis 2020, NOMAD, le réseau de mobilité normand réunit tous les transports régionaux non urbains et scolaires : trains, cars, transports à la demande et covoiturage. La Région a aménagé de nouveaux pôles d'échanges multimodaux et le Syndicat Mixte Atoumod a déployé depuis 2020, l'application Atoumod m-ticket pour l'achat de titres de transport dématérialisés.

Le Département du Calvados poursuit le déploiement de son plan vélo. Plusieurs itinéraires sont ainsi en service ou en cours d'aménagement. Sont concernés des itinéraires de niveaux européens et nationaux tels la vélomaritime, la vélofrancette, la Seine à vélo ou une future véloroute parcourant le sud du Calvados, mais aussi le maillage de véloroutes ou boucles départementales. Parallèlement, les EPCI sont accompagnés dans l'élaboration et la concrétisation de schémas cyclables territoriaux, comme c'est le cas pour 15 des 17 EPCI du Calvados : l'agglomération Lisieux Normandie, Cingal- Suisse Normande, Pays de Falaise, Coeur de Nacre, etc.

Ces schémas traitent notamment de l'enjeu prégnant des déplacements vélos utilitaires.

En termes de mobilité au sens large, le Département du Calvados accompagne les projets des collectivités financièrement, par le biais des contrats de territoire ou les APCR (aides aux petites communes rurales...) ou techniquement, dans le cadre des missions assurées par ses Services au travers la plateforme de soutien mutualisé aux de Calvados Ingénierie.

Ainsi il assiste les territoires à forts enjeux de mobilité, comme la communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville qui vient de lancer une étude de mobilité communautaire.

Concernant l'offre de transports collectifs de Caen la mer, après la mise en service du tramway fer en 2019, de nouveaux horaires, et de nouveaux services (arrêts à la demande) ont été mis en place en 2021. Pour développer les alternatives à l'usage de la voiture particulière, le développement d'aires de covoiturage et de services d'auto-partage est en cours sur le territoire.

Depuis 2019, Caen la mer a adopté son schéma cyclable communautaire et mis en place de nouveaux services vélos.

Les données transmises par l'Enquête Mobilité permettront de réaliser un diagnostic précis de la situation et de mieux apprécier les besoins futurs.

Répondre aux besoins de la planification territoriale et aux nouveaux enjeux environnementaux

Pour préparer le développement urbain de demain, il est indispensable de connaître l'évolution des mobilités. Actuellement, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements PLUI-HD est en cours d'élaboration par la Communauté urbaine.

Plusieurs Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) sont également en cours d'élaboration sur le territoire de l'enquête. L'ensemble de ces démarches bénéficiera directement des résultats de l'Enquête Mobilité, qui enrichiront les bases de diagnostic actuelles.

Dans le contexte de développement d'une mobilité durable, visant à limiter les consommations d'énergie et à mieux prendre en compte la protection de l'environnement, les données issues de l'Enquête Mobilité pourront être utilisées, par exemple pour soutenir la mise en place de modes de transport doux (marche à pied-vélo-véhicules propres) ou de services alternatifs à la voiture particulière.

I. RAPPEL DES GRANDS PRINCIPES DE L'ENQUÊTE

4

Les objectifs

Une Enquête Mobilité permet d'obtenir une « photographie » des déplacements réalisés par les habitants d'un périmètre donné, un jour moyen de semaine.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

- **identifier les pratiques** de déplacements de la population et **mesurer leur évolution** ;
- **évaluer les effets des politiques de transport** à travers l'évolution de l'utilisation des différents moyens de déplacement ;
- **identifier les attentes de la population** en matière de transport ;
- **adapter les politiques** de transport en conséquence.



Les exploitations de l'enquête permettront aux collectivités, aux acteurs des transports et aux acteurs économiques :

- **d'optimiser la planification locale par une connaissance fine des pratiques de déplacement sur un territoire spécifique** par le croisement des différentes données : les personnes sans voiture, le stationnement résidentiel, les déplacements des collégiens, des lycéens et des étudiants, les flux de déplacements motorisés, la répartition horaire des déplacements, la mobilité des retraités...

- **d'accompagner l'élaboration des politiques de déplacement**

Les modes et pratiques de déplacement évoluent rapidement. Identifier de façon précise les modes qui ont progressé ou régressé et dans quelle proportion, savoir pour quels motifs telle ou telle catégorie de la population utilise tel ou tel moyen de déplacement... sont autant de données fournies par une Enquête Mobilité.

• de positionner l'agglomération à l'échelle nationale

Répertoriés et organisés au sein d'une banque de données nationale, les résultats issus des différentes Enquêtes Mobilité réalisées régulièrement sur le territoire français permettent de disposer d'un véritable outil de suivi des grandes tendances d'évolution de la mobilité dans le temps et dans l'espace. Les comparaisons entre agglomérations sont donc possibles et sont souvent l'occasion de mesurer l'impact des politiques locales de transport. Il en sera ainsi pour cette Enquête Mobilité de Caen la mer, dont les résultats détaillés sont consultables sur le site caenlamer.fr/enquete-mobilite.

• de suivre les évolutions de la société

De façon plus générale, l'identification des changements intervenus dans les pratiques et les habitudes de déplacements quotidiens, et la connaissance de l'opinion des habitants sur leur système de transport permettent d'identifier les grandes tendances sociétales et comportementales.

Au moment où la réduction de l'usage de la voiture en ville représente un enjeu important, le développement de la pratique des modes doux ou de l'intermodalité, par exemple, font l'objet d'une attention particulière au sein des Enquêtes Mobilité.



II. LES MODALITES DE REALISATION

5

Une méthodologie standard

Une méthodologie standard élaborée par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), service technique du Ministère de la transition écologique et solidaire et du Ministère de la cohésion des territoires. Le respect de cette méthodologie permet d'obtenir un recueil de données nationales.

Les enquêtes en face-à-face

Les grands principes spécifiques du recueil de données sont les suivants :

- un échantillon représentatif de la population ;
- des enquêtes administrées lors d'interviews en face-à-face à domicile ;
- tous les membres du ménage, âgés de cinq ans et plus, sont interrogés individuellement ;
- tous les déplacements de la veille sont recensés et décrits précisément : mode, heure, durée, motif...
- seuls les jours ouvrables sont concernés ;
- tous les modes de transports sont étudiés : marche à pied, transports en commun, deux-roues, voiture particulière...

Les enquêtes par téléphone

- le recueil de données se fait uniquement auprès d'une à deux personnes, selon la taille du ménage ;
- le questionnaire « standard Cerema » est adapté pour une version plus courte que dans l'Enquête face-à-face ;
- les autres principes demeurent identiques : tous les déplacements de la veille sont recensés et décrits précisément ; seuls les jours ouvrables sont concernés ; tous les modes de transports sont étudiés.

LA CONSTITUTION DU FICHIER

Pour les enquêtes en face-à-face

Un tirage au sort des adresses a été effectué à partir du fichier du Répertoire des Propriétés et des Locaux Bâties (RLPB) de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Ces adresses sont réparties sur l'ensemble du périmètre d'enquête, de façon à s'assurer de la bonne répartition géographique des ménages enquêtés.

Pour les enquêtes téléphoniques

Le fichier utilisé est le même que celui utilisé pour le volet « face à face » (RLPB de la DGFiP).

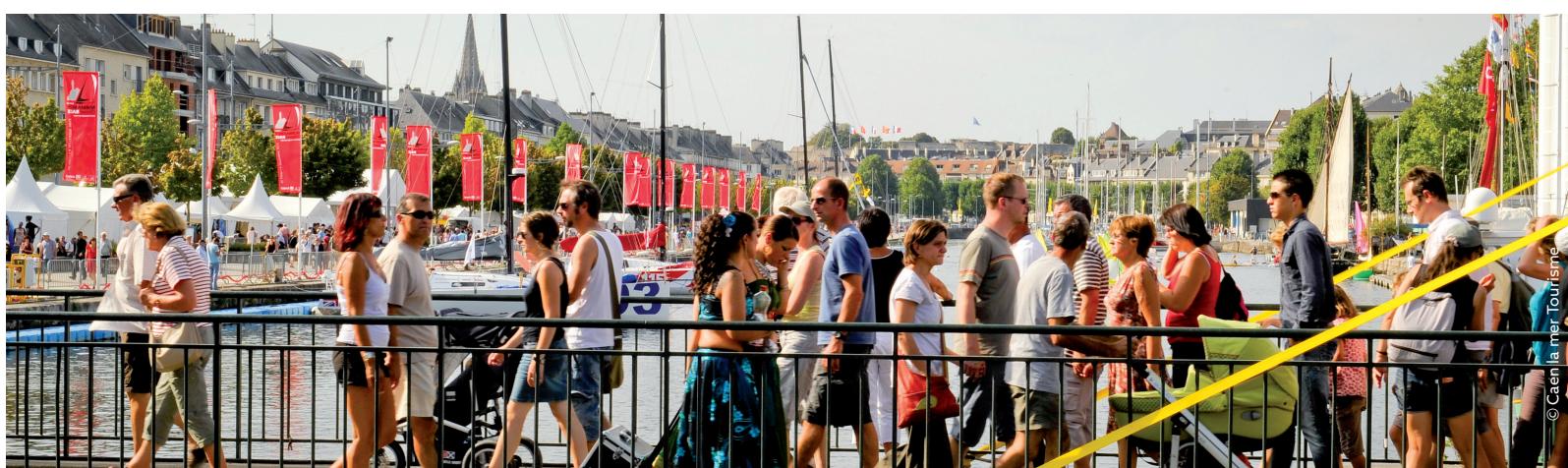
III. LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La maîtrise d'ouvrage

Réalisée dans le cadre d'un **partenariat**, l'Enquête Mobilité est pilotée par la Communauté urbaine Caen la mer, qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Les partenaires sont régulièrement informés de l'évolution de l'enquête et consultés pour l'ensemble des décisions. La Communauté urbaine Caen la mer est assistée dans sa maîtrise d'ouvrage par l'Agence d'urbanisme Caen Normandie Métropole (AUCAME) et le Cerema Normandie Centre.

Le bureau d'études en charge de la réalisation de l'enquête

Les repérages d'adresses sur le terrain et l'administration des enquêtes au domicile des ménages et par téléphone sont assurés par le **bureau d'études TEST SA**, spécialisé dans la réalisation de ce type d'enquête. Un responsable du bureau installé à Caen encadre une cinquantaine d'enquêteurs, recrutés localement.



IV. LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

6

En dix ans, la population a légèrement augmenté (+ 1,4 %) et a un peu vieilli (les 65 ans et plus sont passés de 18 % à 21 %). Les actifs sont par conséquent moins représentés (- 3 points) et les retraités le sont davantage (+ 4 points).

Evolution de la répartition de la population, par tranche d'âge

CALVADOS 2011



CALVADOS 2022



■ 0-4 ans ■ 5-17 ans ■ 18-24 ans ■ 25-34 ans ■ 35-49 ans ■ 50-64 ans ■ 65 ans et plus

Une légère baisse de la motorisation

A l'échelle départementale, 84% des ménages disposent d'une voiture, ce qui correspond à 1,3 voiture par ménage, soit légèrement moins qu'en 2014 (1,4).

Sur la Communauté urbaine de Caen la mer, 78% des ménages possèdent une voiture et jusqu'à 93 % d'entre eux sont motorisés en périphérie.

L'essor du vélo

56% des ménages possèdent au moins un vélo. On compte 1,4 vélo par ménage, contre 1 par ménage en 2011. Cela s'explique par l'essor du vélo, qui a notamment été permis par le développement des aménagements cyclables et par les différentes aides proposées par les collectivités, pour l'achat d'un vélo électrique.

De plus, la différence moindre de temps de trajet, en vélo ou en voiture, notamment dans les secteurs urbains, et particulièrement en période de travaux, peut également expliquer l'utilisation massive du vélo, sur le département, et particulièrement sur le territoire de Caen la mer.

L'enquête en semaine

Une diminution du nombre de déplacements quotidiens

Chaque jour, les habitants de Caen la mer réalisent en moyenne, 954 000 déplacements, tout modes confondus. Cela représente 45 000 déplacements de moins.

En semaine, 3,8 déplacements sont réalisés par jour et par personne (soit -0,3 par rapport à 2011). Ce phénomène s'inscrit dans une tendance nationale qui peut notamment s'expliquer par plusieurs

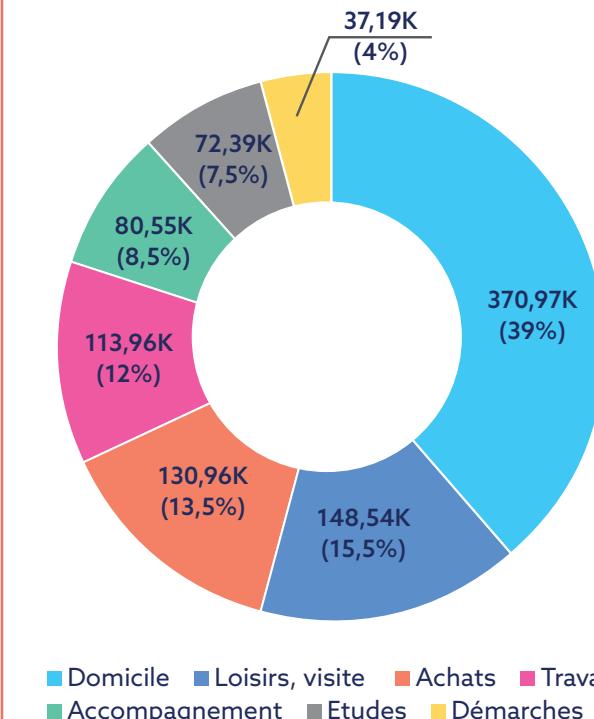
facteurs sociaux : le vieillissement de la population, l'augmentation du prix du carburant, le développement du télétravail et les achats et démarches réalisés de plus en plus par internet.

Des motifs de déplacements stables

Depuis 10 ans, la hiérarchie des motifs de déplacements a peu évolué, quel que soit le secteur du territoire. Les déplacements effectués dans le cadre de loisirs ou des études ont légèrement augmenté, tandis que les trajets pour accompagner une personne ou dans le cadre professionnel, sont en légère baisse.

Rejoindre son domicile est le motif qui arrive en tête du classement, avec 38% des déplacements effectués en semaine. Les loisirs et visites représentent 16% des déplacements, suivis par les achats, à hauteur de 14%, et enfin le travail, pour près de 12% d'entre eux.

La répartition des motifs de déplacements en semaine



IV. LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

7

Un recours croissant à la marche et au vélo

En 10 ans, on note une baisse de 90 000 déplacements quotidiens en voiture sur le territoire de Caen la mer. La marche augmente significativement (+25 000 déplacements quotidiens). L'augmentation de l'usage du vélo est également remarquable (+13 000 déplacements quotidiens, soit deux fois plus qu'en 2011). Quant à la fréquentation des transports en

commun, elle reste stable. Elle a pu être freinée durant la crise sanitaire, dont les conséquences se faisaient encore sentir au moment de cette enquête.

Autre différence notable, désormais 27% des actifs télétravaillent un ou plusieurs jours par semaine, ce qui explique en partie, la baisse des déplacements au quotidien.

Evolution de la répartition des déplacements entre 2011 et 2022

CAEN LA MER 2011

560 240

15 421

16 441

CAEN LA MER 2022

470 501

29 105

24 590

■ Voiture ■ Transports en commun ■ Vélo ■ Marche ■ Autres modes (deux roues motorisés, trottinettes, engins agricoles...)

L'enquête week-end

Des déplacements principalement consacrés aux loisirs

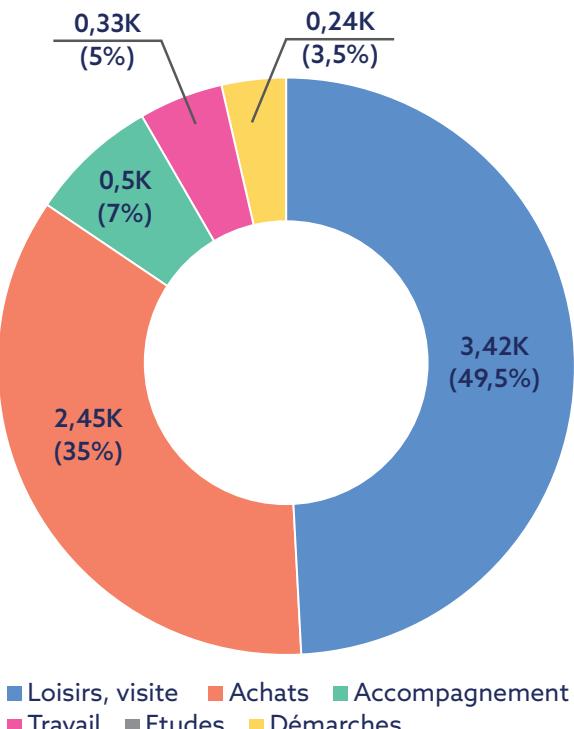
Le week-end, les loisirs et les visites représentent près de la moitié des déplacements. Le motif « achat » constitue un peu plus d'un tiers d'entre eux. Les autres motifs sont beaucoup moins représentés.

La voiture privilégiée pour les déplacements longs

Le recours à la voiture pour se déplacer le week-end reste prépondérant, même si la diminution de son usage sur les dix dernières années est notable. Ce moyen est privilégié car les déplacements réalisés sur ce laps de temps, sont en général plus longs (11,9 km) qu'en semaine (7,5 km).

L'utilisation des transports en commun et du vélo a fortement augmenté le samedi, tandis que la marche est davantage utilisée le dimanche.

La répartition des motifs de déplacements le week-end



Nombre de déplacements par mode de transport

SAMEDI 2022

427 338

245 356

48 327

12 125

DIMANCHE 2022

247 281

165 961

19 578

7 430

11 340

■ Voiture ■ Marche ■ Transports en commun ■ Vélo ■ Autres modes (deux roues motorisés, trottinettes, engins agricoles...)

IV. LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

8

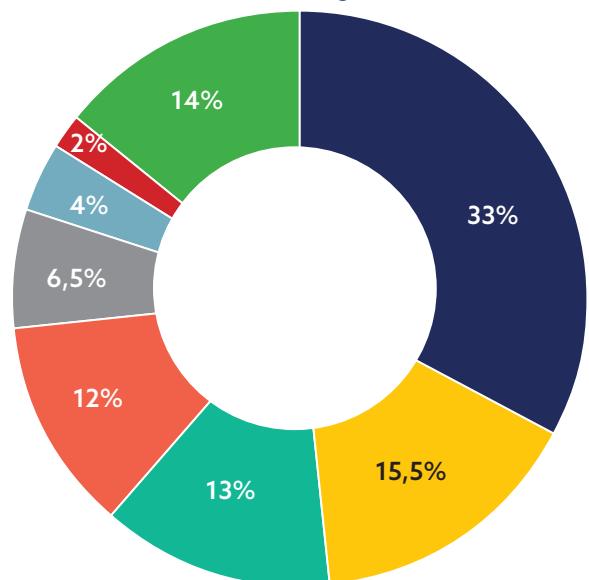
L'essor de la marche et du vélo

Depuis 2011, les mobilités douces et partagées poursuivent leur essor sur le territoire de Caen la mer, tandis que l'usage de la voiture diminue. Cela s'explique notamment par le fait qu'une part des déplacements initialement effectués en voiture a été remplacée par la marche et le vélo, en particulier pour les trajets de courte distance. D'après les réponses des personnes enquêtées, ce report modal a été permis en partie par le développement d'infrastructures dédiées aux mobilités douces.

Le Département, inscrit dans cette même dynamique, met en œuvre un réseau cyclable, depuis 2004 à l'échelle du Calvados.



Les principales mesures plébiscitées en faveur de l'usage du vélo



- Des aménagements sécurisés et continus pour le vélo
- Une aide financière (aide à l'achat d'un vélo, indemnité kilométrique,...)
- L'utilisation d'un vélo à assistance électrique
- Davantage de stationnements vélos (arceaux, parcs sécurisés, emplacements en parcs relais,...)
- Une meilleure information sur les itinéraires et les services existants
- Une réduction de la vitesse généralisée en ville
- Une formation de remise en selle
- Aucune de ces actions

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR CAENLAMER.FR

Annexe 1

L'Enquête Mobilité dans le Calvados 2022 en chiffres

538 communes

72 secteurs de tirage

697 547 habitants (recensement Insee 2020)

12160 personnes interrogées

- **3 260** en face-à-face à domicile
- **8 900** par téléphone

50 000 déplacements décrits

50 enquêteurs recrutés localement

1 bureau de gestion

12 semaines d'enquête

Annexe 2

Le financement

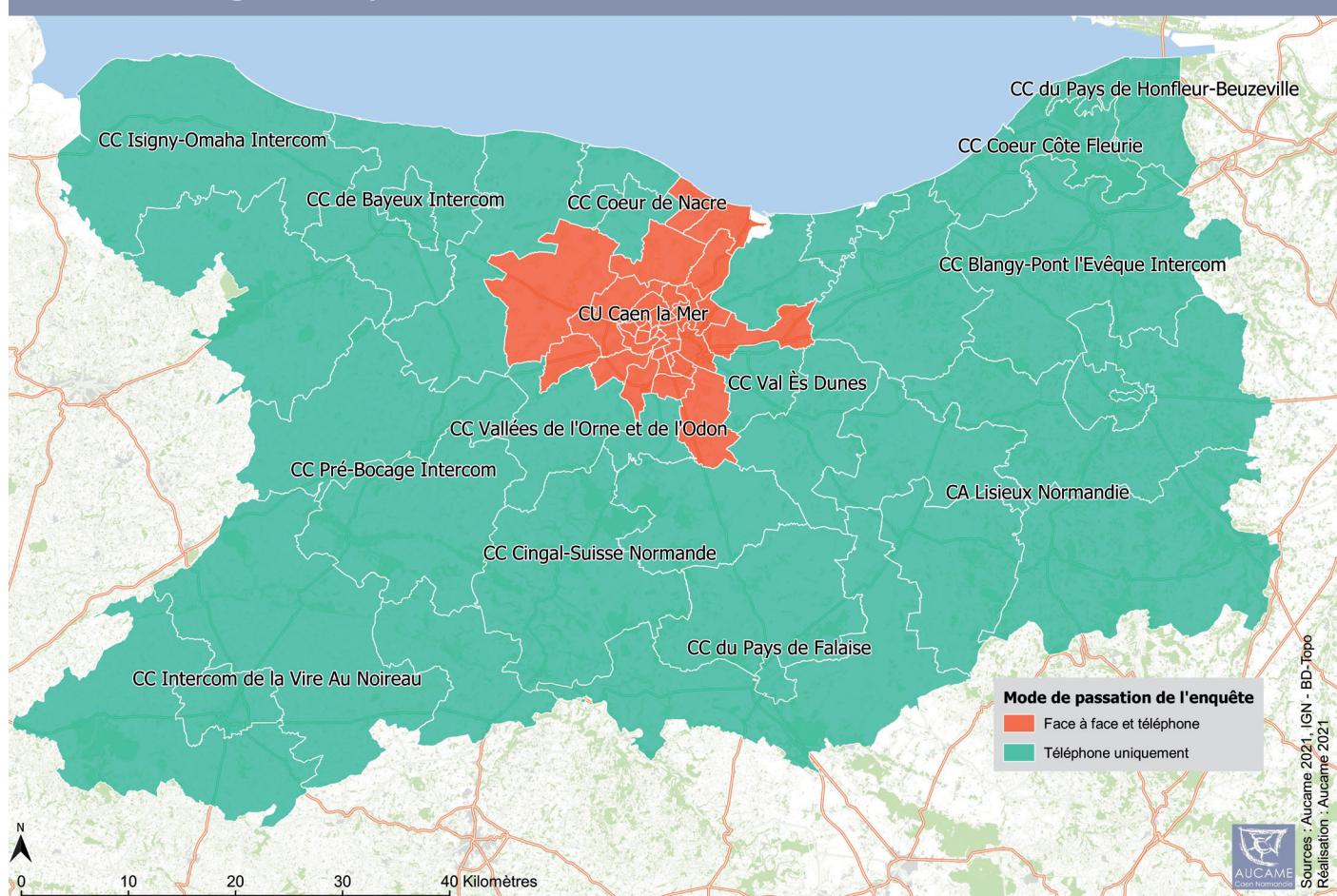
L'enquête mobilité EMC2, a été financé par :

- **Caen la mer** (362 030,40 € HT) ;
- **le Département** (60 000 € HT) ;
- **la Région** (150 000 € HT) ;
- **l'Etat** (143 007,60 € HT).

Annexe 3

Le périmètre de l'Enquête Ménages Déplacements

Secteurs de tirage de l'enquête



Annexe 4

Les Grands chiffres de l'Enquête Mobilité

ENQUÊTE MOBILITÉ

FÉVRIER
MAI
2022

Comment les habitants de Caen la mer se déplacent-ils en semaine ?

 **6 245**
personnes enquêtées

L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES

78 % des ménages ont une voiture
(68 % à Caen et plus de **90 %** en périphérie)

56 % des ménages ont un vélo
(mais seulement **44 %** à Caen)

COMBIEN DE DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN ?

954 000 dont **97 %** à l'intérieur du département
-45 000 depuis 2011

3,8 déplacements/jour/personne

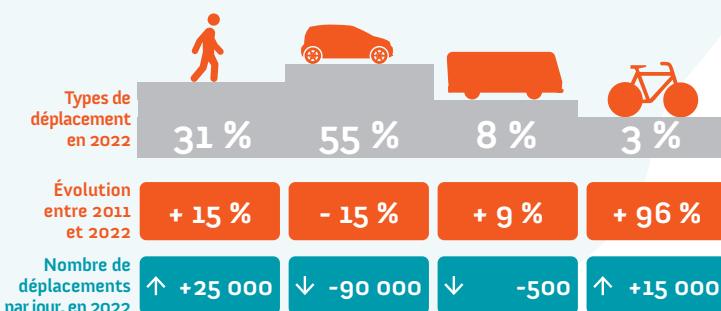
7,1 millions de kilomètres parcourus

45 % des déplacements font moins de 2 km

1h11 par personne

28 kilomètres par personne

COMMENT ?



POUR QUOI FAIRE ?



© Mouvement perpétuel

ENQUÊTE MOBILITÉ

FÉVRIER
MAI
2022

Comment les habitants de Caen la mer se déplacent-ils le week-end ?

 **1 149**
personnes enquêtées

L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES

71 % des ménages ont une voiture
(68 % à Caen et plus de **90 %** en périphérie)

56 % des ménages ont un vélo
(mais seulement **44 %** à Caen)



© Mouvement perpétuel

COMBIEN DE DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN ?

755 000 dont **93 %** à l'intérieur du département
le samedi **+38 000 depuis 2011**

451 000 dont **90 %** à l'intérieur du département
le dimanche **-83 000 depuis 2011**

3,8 déplacements/jour/personne le samedi
2,09 déplacements/jour/personne le dimanche

7,2 millions de kilomètres parcourus le samedi
7,1 millions de kilomètres parcourus le dimanche

41 % des déplacements font moins de 2 km le samedi

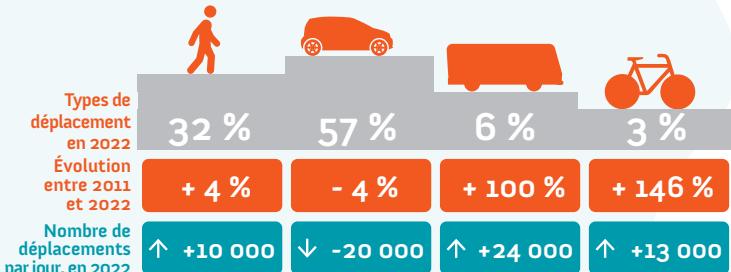
49 % des déplacements font moins de 2 km le dimanche

1h13 par personne le samedi - **55 min.** le dimanche

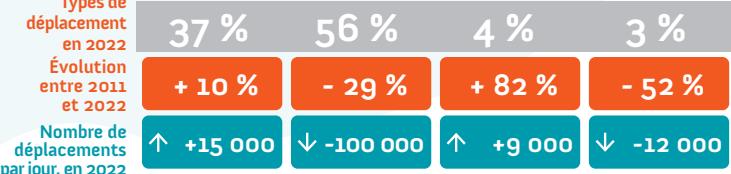
34 km / pers. le samedi - **33 km / pers.** le dimanche

COMMENT ?

Le samedi



Le dimanche



POUR QUOI FAIRE ?

Le samedi



Le dimanche



ENQUÊTE MOBILITÉ

FÉVRIER
MAI
2022

Comment les Calvadosiens se déplacent-ils en semaine ?

 **10 453**
personnes enquêtées



L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES

84 % des ménages ont une voiture
(68 % à Caen et plus de **90 %** en périphérie)

60 % des ménages ont un vélo
(mais seulement **44 %** à Caen)

COMBIEN DE DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN ?

2,36 millions dont **95 %** à l'intérieur
du département **-140 000 depuis 2011**

3,6 déplacements/jour/personne

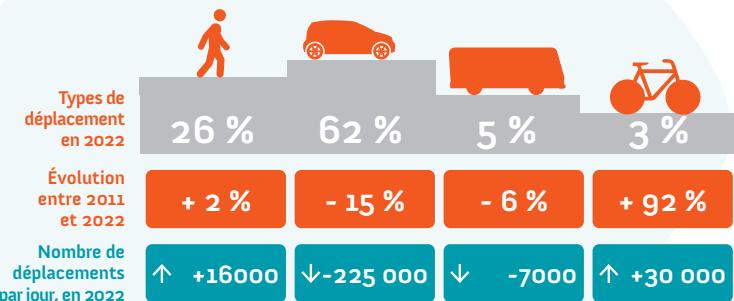
20,9 millions de kilomètres parcourus

39 % des déplacements font moins de 2 km

1h08 par personne

33 kilomètres par personne

COMMENT ?



© Mouvement perpétuel

POUR QUOI FAIRE ?



ENQUÊTE MOBILITÉ

FÉVRIER
MAI
2022

Comment les Calvadosiens se déplacent-ils le week-end ?

 **2 199**
personnes enquêtées

L'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES

84 % des ménages ont une voiture
(68 % à Caen et plus de 90 % en périphérie)

60 % des ménages ont un vélo
(mais seulement 44 % à Caen)

COMBIEN DE DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN ?

1,83 millions le samedi dont 90 % à l'intérieur du département
+150 000 depuis 2011

1,14 millions le dimanche dont 90 % à l'intérieur du département
-165 000 depuis 2011

3,1 déplacements/jour/personne le samedi
2 le dimanche

20,2 millions de kilomètres parcourus le samedi
16,1 millions le dimanche

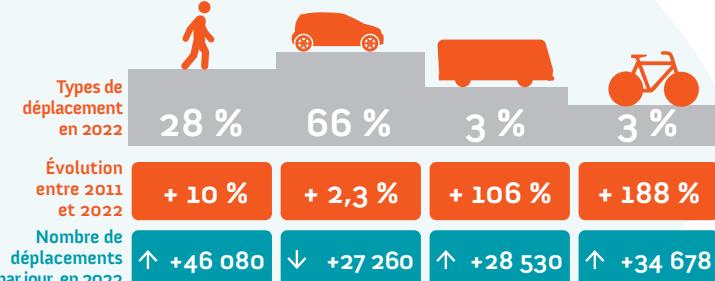
35 % des déplacements font moins de 2 km le samedi
32 % le dimanche

1h06 minutes par personne le samedi
51 minutes le dimanche

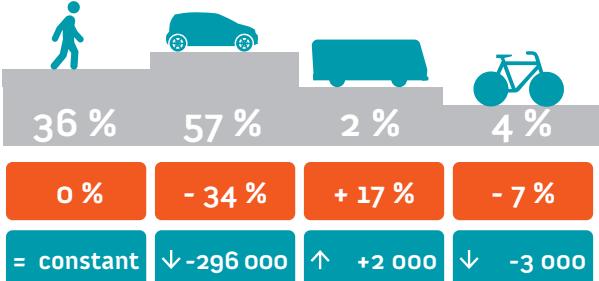
26 km par personne le samedi - **29** km le dimanche

COMMENT ?

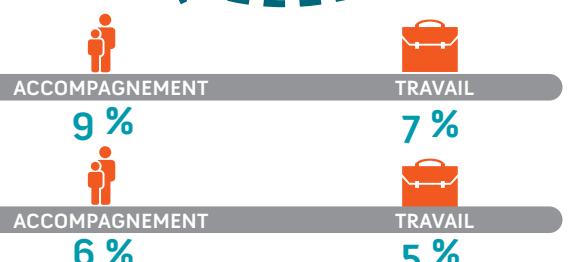
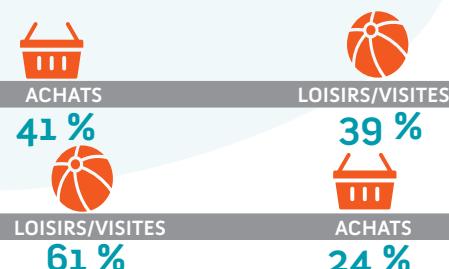
Le samedi



Le dimanche



POUR QUOI FAIRE ?





02 31 39 40 00

caenlamer.fr